

Le Vatican intervient dans l'affaire des contemplatives de Saint Jean

Author : Louis-Mériadec Kercosquer

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 4 juillet 2014



Le conflit qui agite depuis une dizaine d'années les Sœurs Contemplatives de Saint Jean vient de connaître un rebondissement avec l'intervention directe du Vatican dans le dossier. La branche contemplative de la Famille Saint Jean connaissait des troubles relatifs à la direction qui lui était imposée, jugée trop personnelle et irresponsable. Quatre sœurs avaient été écartées de la direction, avant que celles qui leur étaient attachées ne protestent et refusent la nouvelle gouvernance.

Dans la décision du Vatican, vraisemblablement favorable au camp du nouveau gouvernement, Monseigneur **Brincard**, évêque du Puy-en-Velay proche de la Congrégation, qui avait été attaché à la Famille pour en administrer le dossier, est remplacé par un commissaire pontifical, pour des raisons de santé, et le Vatican invite la branche contemplative à tenir son chapitre pour se choisir un gouvernement propre.

Les sœurs qui ont quitté ou souhaitent quitter la communauté pourront fonder une nouvelle communauté, mais le Saint Siège garde une grande vigilance au sujet de leur attachement au Père **Marie-Dominique Philippe**, fondateur décédé, et de leur charisme propre. Depuis des mois, ces nombreuses contemplatives qui ont quitté la communauté vivent leur vocation en civil. Une première tentative de fondation avait été aussitôt dissoute par le cardinal **Bertone**. Il

semble que cette fois, le Vatican souhaite apaiser le conflit et régulariser leur situation.